

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



21016522

Déposé / Reçu le

29 JAN. 2021

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0 452.099.875

Nom

(en entier) : AGROKTIMA

(en abrégé) :

Forme légale : Société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : 1082 Berchem-Sainte-Agathe, Avenue Charles-Quint, 123

Objet de l'acte : Siège

Extrait du PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE L'ADMINISTRATEUR DU 15/12/2020

Je décide de transférer le siège de la société avec effet ce 15/12/2020 à l'adresse suivante :
1050 Bruxelles, avenue Louise 65 boîte 11

Je confie à la société à responsabilité limitée « MYB2B.BIZ », dont le siège est établi à 1410 Waterloo, drève Richelle, 161H/15, inscrite à la BCE sous le numéro 0719.786.322, valablement représentée par Monsieur Olivier Baum, avec pouvoir de substitution, le pouvoir de procéder aux formalités de publication au Moniteur Belge, BCE et TVA, des décisions mentionnées ci-dessus. Aux effets ci-dessus, le mandataire ad hoc aura le pouvoir de signer tous documents et en général faire tout ce qui sera utile ou nécessaire pour l'exécution du mandat lui confié.

MYB2B.BIZ, mandataire spécial, représenté par Olivier Baum

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/02/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).